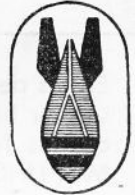




LE DEMINEUR

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA

Fraternelle des D mineurs de Belgique



SECRETARIAT

30, RUE SAINT - JEAN
TERVUREN

C. C. P. 7537.94

T l phone 57.31.64

REDACTION

AVENUE EMILE ZOLA, 30

SCHAERBEEK

T l. : 16.00.73



Quinzi me ann e n  2

JEPK-

Mai 1961

Notre Assembl e G n rale du 11 juin 1961

Notre prochaine assembl e g n rale est fix e au dimanche 11 juin 1961,   Chaudfontaine-lez-Li ge.

Chaudfontaine est une charmante petite bourgade de 1.900 habitants baign e par la Vesdre et situ e   107 km de Bruxelles, 9 km de Li ge, 22 km de Verviers et 26 km de Spa.

Ses curiosit s : son casino, le ch teau de La Rochette et ses c l bres eaux thermales chaudes (36,6 ).

Ses eaux thermales bicarbonat es ferrugineuses sont particuli rement recommand es contre la dyspepsie, la gastrite et l'an mie.

Pourquoi notre assembl e g n rale se tient-elle   Chaudfontaine ?

Pour r pondre   l'invitation faite par la Section de Li ge qui a manifest  le d sir de recevoir notre Fraternelle pour son Assembl e G n rale.

Programme pr vu.

- 10 h. — R union   la gare de Chaudfontaine.
- 10 h. 15 — Formation du cort ge et r ception des Autorit s.
- 10 h. 30 — Messe en l' glise de Chaudfontaine   la M moire de nos Morts.
- 11 h. 15 — D p t de fleurs au Monument aux Morts de la Commune.
- 11 h. 45 — R ception des membres du C. A.   la Maison Communale.

Visite guid e des installations des thermes.

12 h. 30 — Assembl e g n rale.

13 h. 30 — Repas d mocratique « Au Paradou ».

Menu

Jambon d'Ardenne - salade.

Poularde de Bruxelles - compote normande.

Glace Chantilly.

16 h. — Visite des installations de Chaudfontaine, puis th  dansant.

Vers 18 h. 30 — Retour.

Remarques.

1. Les Sections prendront les dispositions voulues pour que tous leurs membres se trouvent   la **station de Chaudfontaine pour 10 h.** au plus tard.
2. Elles feront parvenir **avant le 1 r juin** le nombre exact de participants.
Elles en aviseront d'une part :
M. O. LINOTTE, rue Rotheux, 307   Seraing
et d'autre part :
Major BONMARIAGE, av. Zola, 30 Bruxelles 3
3. Les camarades sont instamment pri s de ne pas se faire accompagner par leurs enfants.

En cas de nécessité absolue, il leur est demandé de vouloir bien le signaler à leur Président de Section qui les fera figurer sur les listes à transmettre à MM. LINOTTE et BONMARIAGE.

4. Tous les Démineurs en règle de cotisation, ainsi que leur épouse, sont gracieusement invités à cette journée qui, espérons-le, se déroulera dans la plus franche camaraderie.

A dimanche 11 juin, camarade Démineur ; nous comptons sur ta présence.

REFLEXIONS SUR LE TEMPS PRESENT



Que fait-on de notre honneur ?

Nous nous sommes imposés comme ligne de conduite, à la Fraternelle, de ne jamais parler de politique — politique intérieure, s'entend.

Vous serez cependant d'accord avec moi, pour estimer que, lorsque ceux qui nous représentent devant les instances internationales ne tiennent pas le langage de la dignité et de l'honneur, nous avons le droit de le leur dire.

J'estime que nous avons trop courbé l'échine devant les pitres de ce cirque international, de ce « machin » comme on a dit.

Ce n'est pas une raison, parce que nous sommes un petit pays par son étendue, mais grand par son histoire — l'ancienne et la récente — pour nous laisser brimer et avilir à tout coup. Et par qui ? Par ceux-là qui devraient être les premiers à se taire, les derniers à s'occuper de nos affaires.

Nos dirigeants ont l'impérieux devoir de défendre notre prestige national, prestige que nous, les combattants de 14-18, 40-45 sous la conduite de nos Rois, avons porté au plus haut point et de ne pas le laisser galvauder, comme ils n'ont cessé de le faire, depuis le début de l'affaire congolaise.

Et, à ce point de vue, j'ai éprouvé une intense satisfaction à entendre quelqu'un de chez nous repousser du pied, avec mépris, à la tribune de l'O.N.U., ces diatribes forcenées, ces histoires idiotes, idiotes à force

d'être répétées, ces attaques hargneuses contre notre pays.

C'était très bien, M. MOREAU DE MELEN.

Vous leur avez dit, enfin, avec le ton qui convenait, ce qu'il fallait leur dire, ce que nous pensions tous.

Ad Interim.

Extrait du bulletin de la Fraternelle du 3^e Génie - Section Brabant - Mars - Avril 1961.

NOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni mensuellement sous la présidence du Général SEVRIN.

Comme d'habitude, il s'est préoccupé des études de nos orphelins, de la situation de certaines de nos veuves et de secours à octroyer à plusieurs de nos camarades.

Il a fixé les interventions en faveur de nos orphelins en cas de mariage, de naissance d'enfants, etc.

Il a encore envisagé la possibilité de mettre en œuvre d'autres moyens pour aider nos orphelins et entrer plus fréquemment en contact avec nos veuves, au cours de réunions à organiser par les Sections.

Certains membres du C. A. ont émis l'idée de voir créer une médaille du Déminage qui serait remise à tous les anciens démineurs ainsi qu'à nos Veuves.

UN ANCIEN OFFICIER DEMINEUR VOUS PARLE.....



Cher Camarade et Ami,

Quinze ans déjà se sont écoulés depuis l'époque tragique où prit naissance le Déminage, ce service auquel vous avez appartenu et dont le caractère glorieux et héroïque ne fait aucun doute.

Qui d'entre vous ne s'en souvient ?

Avec quelle énergie, avec quel courage chacun d'entre vous, s'est mis spontanément à l'ouvrage, malgré les multiples dangers dont vous étiez menacés ?

Qui ne se souvient de cette dure et longue période qui s'échelonna pendant de nombreux mois, alors que partout ailleurs, la paix commençait à revenir, tandis que, pour vous, la mort vous guettait à chacun de vos pas ?

Qui ne se souvient des camarades, des amis, confiants dans leur bonne étoile, qui ont été emportés brutalement ou marqués par des marques indélébiles qui en ont fait des invalides, des estropiés ?

A ce moment, tous, vous aviez senti la nécessité d'un étroit coude à coude, d'une entraide solide, non seulement pour vous soutenir mutuellement dans la lutte que vous meniez, mais encore et surtout pour aider ceux à qui la chance n'avait pas souri et surtout ceux ou celles, enfants ou femmes que le destin tragique privait soit d'un père, soit d'un époux.

Avec quel enthousiasme, tous, vous aviez alors contribué à former la FRATERNELLE des DEMINEURS, cette association qui fut si belle, si grande, tant par ses manifestations, que par les secours abondants accordés largement à ceux que le sort avait frappé.

Aujourd'hui, que le danger est passé, nombre d'entre vous paraissent avoir oublié, même ignoré ce groupement auquel vous étiez si fiers d'appartenir.

POURQUOI CETTE INDIFFERENCE ?

Vos Comités, vos anciens chefs peïnés de cette attitude, vous le demandent.

Allez-vous laisser tomber ce qui vous tenait tant à cœur, il y a peu de temps encore ?

Ne laissez plus sans suite les appels qui vous sont adressés à l'occasion de nos diverses manifestations : hommages à nos Morts, assemblées générales et provinciales, fêtes de Sainte-Barbe, Saint Nicolas, etc.

Faites un effort, surtout un effort de déplacement pour être présents à chacune de nos manifestations.

Prouvez-nous votre volonté de cohésion, votre désir de vous retrouver, votre décision de faire revivre plus florissante que jamais la FRATERNELLE DES DEMINEURS, VOTRE FRATERNELLE.

Si vous avez un motif sérieux de vous en désintéresser, de l'ignorer, de payer votre cotisation, n'ayez crainte de nous en faire part. Nous vous en serons reconnaissants.

La Fraternelle, sans que vous vous en doutiez, a encore beaucoup à faire, tant à l'égard de nos Veuves et Orphelins, que de vous-mêmes.

J'espère que mon appel sera entendu et que vous aurez à cœur d'y répondre.

D'avance, cher Camarade, je vous dis MERCI.

Le Commandant VANDERYDT.

NECOLOGIE

Nous avons le regret de vous faire part du décès de :
VAN DE VEEGAETE Edgard, Arthur décédé à Gand le 1^{er} mars 1961 ;

DESMADRIL Camille, Cyrille, décédé à Comines le 14 décembre 1960 ;

GRAINDORGE Louis, François, décédé à Ramet, le 13 mars 1961

et de

la petite WILLEMS, Nadine, décédée à Héverlée, le 11 avril 1961.

Aux familles éplorées, nous réitérons ici l'assurance de notre profonde sympathie et de nos condoléances émues.

La vie dans nos Sections.

A LA SECTION DE LIEGE.

Le dimanche 16 avril, à l'U.F.A.C. de Liège, s'est déroulée la traditionnelle Assemblée Provinciale de la Section de Liège.

Si des membres y firent défaut (il y a toujours trop d'absents), l'assemblée n'en fut pas moins cordiale et même un brin passionnée par les questions y discutées.

Elle débuta par une allocution du docteur PRIGNON, Président de la Section, qui souhaita la bienvenue à notre Président National, le Général SEVRIN, en signalant l'honneur et le grand plaisir que nous avons de l'avoir parmi nous. Il releva avec plaisir la présence — désirée — de M. BAENTS, Secrétaire National, qu'il pré-

sente comme cible à l'Assemblée pour toutes les questions intéressant la Fraternelle.

M. PRIGNON fit alors un rapide rapport sur l'activité de la Section de Liège pour l'année écoulée et constata que, si les réunions du Comité furent mouvementées sinon houleuses, ce fut toujours pour solutionner, à l'avantage de nos membres, tous les cas lui présentés.

Il rappela l'aide que tout membre, dans le besoin, est en droit de recevoir de notre Fraternelle et que nos délégués au Conseil d'Administration bataillaient toujours pour obtenir gain de cause.

Il reprit ensuite les paroles prononcées par notre Président National à l'Assemblée Générale de 1960

concernant l'aide apportée en différentes occasions aux veuves et orphelins.

Le Général SEVRIN, prenant alors la parole, exprima sa grande satisfaction de se retrouver parmi nous.

Il nous confia les projets en cours de discussion au C. A. ayant trait aux allocations diverses aux orphelins — naissance, mariage — et insista surtout sur son plus cher désir de voir des orphelins du Déménagement poursuivre des études qui leur permettent d'occuper des emplois enviables.

Remarquant avec plaisir la rentrée des cotisations, il termina en souhaitant prospérité à la Section de Liège.

M. LINOTTE, vice-Président, se substituant au Trésorier, fit remarquer que les Sections ne possédaient plus de fonds et que, par conséquent, il ne pouvait plus être fait de relevés de comptes.

Nous payons, dit-il, et Bruxelles nous rembourse, signalant en outre, les nombreuses interventions financières de notre Section par le canal du Conseil d'Administration.

Il donna ensuite un avant projet de l'Assemblée Générale le 11 juin 1961 et dont l'organisation a été confiée à la Section de Liège. Avec la collaboration de tous, dit-il, nous voulons que cette Assemblée soit belle et digne de nos assemblées antérieures.

Différentes questions sont encore soumises au Général et à M. BAENTS qui donnent l'assurance de faire l'impossible pour y apporter les solutions les plus adéquates.

On passa ensuite au renouvellement du Comité qui fut composé comme suit :

Président : M. le docteur PRIGNON ;

Vice-Président : M. LINOTTE ;

Secrétaire : M. MUNTEN ;

Trésorier : M. NELIS ;

Commissaires : MM. TAHIR, MISTIAEN et DAVID ;

Les Commandants DOHET et VANDERYDT restent Présidents d'Honneur.

Cette sympathique Assemblée se termina alors par des réunions de petits groupes de camarades, heureux de se retrouver, discutant et élaborant des projets pour le plus grand bien de notre belle Fraternelle.

Le Secrétaire,
MUNTEN.

A LA SECTION DE LA FLANDRE ORIENTALE.

Le samedi 4 mars, la Sion de la Flandre Orientale organisait, en collaboration avec la Fraternelle du Génie, sa fête annuelle. Elle se déroulait dans les locaux de l'U.F.A.C. de Gand et comportait une soirée de

fantaisie suivie d'une tombola à succès et se clôturait par une partie de danses.

A 19 h. 30 précises, M. LEYS, Président du Génie, puis M. VANCLEVEN, Président des Démineurs de la Flandre Orientale saluaient l'assemblée par l'allocution d'usage.

La salle était comble.

Parmi l'assistance on reconnaissait le Général TIMMERMANS, le Colonel et Madame TERLIN, les membres des Comités des deux Fraternelles, de nombreux membres et quantité de sympathisants.

Le programme non-stop était présenté par le dynamique M. MINNEBO tandis que l'orchestre Eddy VANDE VELDE, conduit par Mme VANHEETVELDE créait l'ambiance voulue.

Le ténor DUSSART fut particulièrement applaudi dans ses airs d'opéra tandis que le trio BRUYNEEL, trois joyeux compères, réalisèrent un numéro de chants, de sketches et d'imitations qui mirent l'assistance dans la gaîté la plus folle et suscitèrent des applaudissements largement mérités.

La grande surprise de la soirée : le MODE-SHOW présenté par la maison « Tricot Nicole ».

Ce fut un succès complet.

Les dames étaient émerveillées et ne pouvaient cacher leur admiration à la vue de toutes ces splendeurs qui leur étaient présentées.

Les messieurs, par contre, étaient assez réticents, pensant au prix que devaient coûter tous ces articles. Leurs regards ne pouvaient cependant masquer leur admiration à la vue de mannequins aussi éblouissants.

Puis ce fut la tombola.

175 lots magnifiques qui firent la joie des heureux bénéficiaires. Une tombola spéciale fut encore tirée pour les programmes distribués et 5 bons d'achat de 100 frs furent gagnés par des cartes d'entrée.

Il était près de 22 h. quand le bal fut ouvert. Ce fut alors une ambiance du « tonnerre ».

Jusqu'à 2 heures du matin, jeunes et moins jeunes s'en donnèrent à cœur joie. Tous rivalisèrent d'ardeur sur une piste de danse trop modeste pour la foule qui s'y pressait.

Il fallut hélas songer à rentrer chez soi. Et c'est à regret que l'on dut quitter la salle sans oublier d'emporter les lots que la chance avait distribués avec tant de prodigalité.

Pour terminer, disons que le succès de cette petite fête fut on ne peut plus complet, tant par la joie qui ne cessa de régner au cours de toute la soirée que pour le bénéfice appréciable réalisé : 2.200 frs environ pour chacune des Fraternelles.

Et maintenant nos félicitations les plus sincères tant aux artistes qui ont contribué à la réussite de cette fête,

qu'aux membres des deux comités qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour assurer le grand succès de cette magnifique soirée.

A LA SECTION DU BRABANT.

La Section du Brabant continue à tenir ses réunions mensuelles « Aux Armes des Brasseurs », 56-58 Bd Anspach (Bourse).

Les mêmes habitués s'y retrouvent régulièrement, accompagnés maintenant de leurs épouses.

Toujours la même cordialité et la plus franche camaraderie ne cessent de régner au cours de ces soirées.

Allons les anciens du Brabant ! Venez vous en rendre compte.

Vous en serez convaincus et vous serez accueillis à bras ouverts.

Réunion annuelle de la Section du Brabant.

Conformément au désir exprimé par le Général SEVRIN, d'avoir des contacts plus étroits avec nos Veuves et Orphelins, la Section du Brabant avait organisé sa réunion mensuelle dans la splendide salle des Bourgmestres de l'établissement « Aux Armes des Brasseurs ».

Une cinquantaine de personnes avaient répondu à l'invitation du Comité.

Au bureau avaient pris place : le Général SEVRIN, le Major BONMARIAGE, Président de la Section, le Commandant GEORGE, Secrétaire, le Camarade LHOOST, le nouveau Trésorier et notre toujours dévoué Secrétaire National Hubert BAENTS.

A 15 h. 30, le Major BONMARIAGE ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'avoir bien voulu se déplacer pour marquer leur sympathie à la Section. Il salue les Veuves présentes : Mesdames BIHAY, CARLIER, MULLAERT et TEURLINGS.

Il fait acclamer le Général SEVRIN ainsi que notre gracieuse Marraine, Mademoiselle Madeleine SEVRIN pour leur sollicitude à l'égard de la Fraternelle qu'ils considèrent comme une seconde famille.

Après avoir rappelé que c'est dans cette même salle qu'eut lieu la dernière assemblée annuelle de la Section, il déplore les vides causés dans les rangs de la Fraternelle.

Mais l'heure n'est pas aux regrets, dit-il, nous sommes ici pour passer ensemble une agréable après-midi et il donne la parole au Général SEVRIN.

Le Général SEVRIN remercie à son tour l'assistance et particulièrement les Veuves et Orphelins d'avoir répondu à l'invitation de la Section du Brabant.

Il rappelle que la Fraternelle s'était inquiétée de savoir comment elle pourrait utiliser les fonds encore

importants dont elle à la charge, en les employant pour le plus grand profit de ses protégés. Ce n'est pas chose facile, dit-il, parce que nous manquons des renseignements nécessaires et ce n'est que, lorsque la nécessité s'en fait sentir, que l'on s'adresse à nous. Certains demandent trop et d'autres trop peu.

C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser dans nos Sections une assemblée qui réunirait les membres et où seraient instamment invités les Veuves et Orphelins du Déminage. Il rappelle les diverses décisions prises par la Fraternelle et insiste encore sur le fait que les Orphelins doivent recevoir une instruction au moins aussi développée que si leur Père était encore en vie.

L'allocution du Général SEVRIN est saluée de longs applaudissements.

La parole est alors donnée au Secrétaire, le Commandant GEORGE qui s'exprime comme suit.

Il m'appartient donc, de dresser le rapport moral de notre Section, c'est-à-dire vous faire l'exposé de ses activités propres pendant l'exercice écoulé.

Je ne serai pas bien long.

Est-ce à dire que nos activités se réduisent à néant ?

Bien loin de là. Mais si la variété fait défaut, nos manifestations de base tentent à maintenir l'esprit démineur au sein de notre Section.

Comme vous le savez, par la voie de notre bulletin « Le Démineur » des réunions mensuelles ont lieu tous les derniers mercredis du mois, sauf pendant les mois d'été, pendant lesquels il est de coutume de prendre quelques vacances.

Si ces réunions ne sont pas très étoffées, une quinzaine de membres s'y rencontrent dans un esprit de franche camaraderie.

Depuis quelques mois déjà, le Comité des dames nous y rejoint et outre leur grâce et leur gentillesse,

ces dames, sous la présidence de notre Mairaine Mademoiselle SEVRIN, nous apportent un sérieux appoint.

Tous nos camarades y sont cordialement invités et nous espérons que, cet automne, nous pourrions reprendre nos parties de cartes et de jacquet d'autrefois.

Mais notre plus belle activité, à notre avis, c'est l'organisation de la fête de St-Nicolas qui a lieu, chaque année à Tervuren.

Vous savez que la Fraternelle Nationale participe pécuniairement à cette manifestation par une somme de 400 fr., qui vient d'être portée à 500 fr., pour cette année, pour chaque orphelin âgé de moins de quinze ans.

A l'instar de ce que font les autres sections, nous aurions pu nous borner à remettre un chèque à chacun des bénéficiaires.

Nous n'avons pas voulu user de cette solution de facilité et c'est ainsi qu'un noyau de dévoués, sous l'impulsion de notre Général, a décidé l'organisation d'une fête de St-Nicolas, à laquelle sont conviés tous les enfants des Démineurs, âgés de moins de 14 ans, que leur père soit encore en activité de service ou non.

Au début, nous avons atteint le chiffre record de 100 enfants; cette année encore, 75 ont pu bénéficier de cette fête, rehaussée de numéros de prestidigitation exécutés tout à fait bénévolement par l'artiste FRAVAN, grâce à l'intervention du camarade ITTERS.

Les orphelins bénéficient d'un merveilleux lot de vêtements, outre les friandises et jouets qui sont distribués à tous par notre grand Saint, l'Adjudant CLOSSET, remplacé cette année, par notre ami PETRUS et toujours assisté de Zwarte Pit, le camarade PLUMIER.

Je dois également ajouter qu'un délicieux goûter est offert à nos enfants.

Comment dès lors, avec le maigre subside dont nous bénéficions, comparativement à nos charges pouvons-nous en sortir ?

C'est ici que le rôle particulièrement philanthropique de notre Comité des Dames apparaît.

Outre qu'elles nous prêtent leurs doigts de fées pour la confection des vêtements, pulls, écharpes, etc. il est devenu coutume qu'en plus de main-d'œuvre, elles nous offrent les matières premières de leurs deniers personnels.

L'une d'entre elles s'est spécialisée en plus, dans le « tapage » de ses amis et connaissances par la mise en circulation de listes de souscriptions qui rapportent, bon an mal an, 4.000 fr.

C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, notre encaisse est de l'ordre de 7.000 fr. que commencera à gérer notre nouveau Trésorier, le sympathique camarade LHOOST.

Je crois devoir signaler, ici, sa modestie dut-elle en souffrir, que Mme PORREWYCK, que la veuve du Major PORREWYCK, qui avait relayé notre Général à la tête du SEDEE, nous fait parvenir chaque année un chèque de 500 fr. avec un mot gentil à l'adresse de la Fraternelle et de nos enfants.

Je pense aussi devoir vous rappeler les noms de nos dévouées dames qui, sous la présidence de Mademoiselle SEVRIN nous apportent leur précieux concours. Il s'agit de Mesdames DAUTEL, BONMARIAGE, GUILLAUME, ITTERS, BAENTS, VANDENEYNDE, THIELEMANS, DEBRUX et GEORGE.

Je vous demande de les applaudir chaleureusement.

Je citerai encore la visite aux Usines RENAULT organisée par le Major BONMARIAGE.

Une quinzaine de membres s'y étaient donné rendez-vous.

Circuit de près de deux heures le long d'une chaîne de travail qui permet de vivre à un rythme incroyable le montage de voitures automobiles ultra-modernes.

Si on considère que le terminus était un bar de réception up to date magnifiquement fourni, on peut conclure que cette visite fut un vrai régal pour les participants.

Notre Président nous a promis qu'il ne s'en tiendrait pas là et qu'il récidiverait.

Mon rapport est presque fini.

Je voudrais cependant signaler qu'une délégation du Comité, conduite, chaque fois par notre Général, assiste régulièrement aux manifestations patriotiques auxquelles nous sommes invités.

Il est en outre devenu une pratique constante de fleurir annuellement la tombe de notre regretté Major PORREWYCK.

Un fort contingent brabançon assiste également aux assemblées annuelles.

Je rappellerai les deux dernières en date : celle de Chaumont-Gistoux et celle de Merchtem où notre sympathique camarade VANLIERDE, dont je salue ici la présence, ainsi que celle de Madame, avait tout mis en œuvre pour une réussite parfaite, rehaussée par une dégustation « très poussée » d'une de nos meilleures bières nationales.

Cette année, l'organisation de cette assemblée générale incombe à nos amis liégeois.

Elle aura lieu le 11 juin, à Chaudfontaine.

Comme les années précédentes, notre Section se chargera d'affrêter le ou les cars nécessaires pour le transport direct.

La Fraternelle fera encore l'effort financier nécessaire pour payer aux membres en règle de cotisation et le transport et le coût du dîner dont le menu fixé à 100 fr. est de tout premier choix.

Vous recevrez d'ici peu la convocation d'usage et nous vous prions de nous renvoyer votre avis de participation en temps utile pour que nos amis liégeois puissent prendre toutes dispositions en vue d'une parfaite organisation.

A bientôt donc, chers amis.

De toute façon nous retenons le principe d'une semblable réunion à celle d'aujourd'hui et nous espé-

rons que la date conviendra mieux et de la sorte nous serons plus nombreux encore.

Des applaudissements prolongés saluent l'exposé du Commandant GEORGE.

Puis ce fut le Secrétaire National Hubert BAENTS qui, comme de coutume, s'inspirant de textes légaux et de circulaires ministérielles définit les droits de nos Veuves et Orphelins tant au point de vue pensions, qu'études et frais médicaux et pharmaceutiques.

Il se tient, dit-il, à leur entière disposition pour leur communiquer tous les renseignements les concernant.

De nouveaux applaudissements remercient le camarade BAENTS.

Enfin, le Major BONMARIAGE procède à la remise de la médaille du mérite de l'U.F.A.C. au Commandant GEORGE et à Madame ITTERS remplaçant son mari retenu à l'étranger pour raisons professionnelles, tandis que lui-même se voit épingler la même distinction par le Général SEVRIN.

Puis le goûter est servi, goûter des plus sympathique comprenant café, chocolat ou thé au choix, cramique à volonté et tarte.

Il est près de 18 h. quand on songe à se séparer, heureux de cette après-midi passée dans la plus grande cordialité et se donnant rendez-vous pour le dimanche 11 juin à Chaudfontaine.





CAMARADE DEMINEUR,

Bien peu nombreux sont ceux qui n'ont pas encore payé la cotisation pour 1961.

Faut-il rappeler que ceux qui ne se seront pas mis en règle pour le 1er juin, seront rayés de nos listes ?

Cette mesure sera, pour nous, très pénible, mais nous sommes décidés à l'appliquer.

QUE CEUX QUI SE TROUVENT MOMENTA- NEMENT DANS UNE SITUATION DIFFICILE NOUS LE FASSENT SAVOIR. NOUS NOUS FERONS UN PLAISIR DE LEUR FAIRE PARVENIR GRACIEUSE- MENT LEUR CARTE DE MEMBRE.

Les Veuves de tous les Démineurs restent membres de la Farternelle. Leur carte leur est remise gracieusement.

Pour rappel, l'adresse des Sections :
Anvers : Kdt MERCKX, Caserne 7-8, Berchem- Anvers.

Brabant et Namur : Fraternelle des Démineurs du Brabant. C.C.P. 8173.53.

Flandre Occidentale : M. SAMYN E., ch. de Torhout, 14, St-André-Bruges. C.C.P. 3450.69.

Flandre Orientale : M. VANCLEVEN E., Champs- Elysées, 5, Gand. C.C.P. 4511.80.

Hainaut : M. HULSHAEGEN, 151, rue Bellière, Marcinelle. C.C.P. 2137.50.

Liège : Fraternelle des Démineurs Liège. C.C.P. 7902.11.

SI TU NE PEUX T'ADRESSER DIRECTEMENT A TA SECTION, FAIS TON VERSEMENT AU :

C.C.P. 7537.94
de la FRATERNELLE DES DEMINEURS
30, rue St-Jean, Tervuren.

Cher Camarade Démineur, MERCI.